## SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette tenue le 15 décembre 2023 à 13 h 30, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

BEAUCHESNE, Mario Maire Saint-Fabien
CARON, Guy Maire Rimouski
GAGNON, Chantal Maire La Trinité-des-Monts
GUERTIN, Mario Maire Saint-Narcisse-de-Rimouski
LEPAGE-LECLERC, Vanessa Représentante Saint-Anaclet-de-Lessard

PROULX, Langis Maire Esprit-Saint SAVOIE, Robert Maire Saint-Valérien

ST-PIERRE, Francis Préfet Saint-Anaclet-de-Lessard

THÉRIAULT, Julie Mairesse Saint-Marcellin

VIEL, Claude Maire Saint-Eugène-de-Ladrière

#### CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 33.

#### 23-326 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Chantal Gagnon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

# **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### 23-327 RESSOURCES HUMAINES / ENTENTE DE FIN D'EMPLOI

Il est proposé par Vanessa Lepage-Leclerc et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette autorise le préfet et le directeur général et greffier-trésorier de la MRC à signer la lettre d'entente avec le syndicat relative à la fin d'emploi de l'employée 62-006. Il est de plus convenu d'autoriser une affectation de surplus libre à l'ensemble pour couvrir le montant forfaitaire prévu à l'entente.

#### **AUTRES**

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance levée à 13 h 34.

FRANCIS ST-PIERRE JEAN-MAXIME DUBÉ
Préfet Dir. gén. et greff.-trés.